



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 8 mai au 8 juin 2026

Propriétaire	Philippe Reymond
Parcelle N°	851
Adresse	Rue de la Riaz 24B
Nombre d'arbres	1
Essence	betula nigra
Motif	arbre malade
Compensation	oui
Essence	1 cerisier commun

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité

Echandens, le 8 mai 2026
CBE/mdc—2026.015 – 7.3.1